

RESPONSABLE DU PROGRAMME

Kevin Bordeleau, Chef des Services externes

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Martin Gignac, M.D., psychiatre
Louis Morissette, M.D., psychiatre
Josiane Paradis, psychologue
Cynthia Gratton, psychoéducatrice
Pierre Dufour, infirmier clinicien
Saïda Ait Errami, archiviste médicale
Caroline Miouse, agente administrative

MODE DE RÉFÉRENCE

Pour faire une demande à la clinique, contactez Madame
Saïda Ait Errami, archiviste médicale, au numéro
514 648-8461, poste 1212

Services externes

1er étage

10905 boul. Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1C 1H1

Téléphone : 514 648-8461, poste 1212

Télécopieur : 514 881-3789

Site internet : www.pinel.qc.ca

(lien internet pour les documents suivants : demande de service et lettre
d'envoi CRJ)

Octobre 2021



Institut national
de psychiatrie légale
Philippe-Pinel
AFFILIÉ À
Université de Montréal

Clinique Réseau jeunesse

Services de consultation, d'expertise et d'intervention
pour des garçons et filles âgés de 12 à 18 ans
présentant des problèmes sévères et complexes
du comportement





CLIENTÈLE CIBLE

La Clinique Réseau jeunesse offre des services de consultation, d'évaluation psychiatrique, d'expertise et d'intervention pour des garçons et filles âgés de 12 à 18 ans présentant des problèmes sévères de comportement caractérisés par de l'impulsivité, de l'irritabilité, de la dysrégulation affective, de l'agressivité, de la violence contre autrui ou soi-même.

Les évaluations psychiatriques se déroulent avec le jeune et les adultes significatifs présents dans sa vie. Elles visent à proposer des orientations thérapeutiques favorisant le maintien du jeune dans son milieu de façon sécuritaire et harmonieuse.

SERVICES OFFERTS

- Rapports pour le Tribunal
 - LSJPA : évaluation portant sur l'aptitude à comparaître, responsabilité criminelle, rapport prédécisionnel, dangerosité, etc.
 - LPJ : évaluation et suggestions suite à un signalement ou à une prise en charge, dangerosité, etc.
- Consultations pédopsychiatriques : aide au diagnostic, suggestions quant aux interventions (psychopharmacologiques, prise en charge), dangerosité, etc.
- Interventions spécifiques (après évaluation)
 - Suivi psychiatrique
 - Évaluation et suivi psychologique
 - Ateliers d'art
 - Suivi psychoéducatif (jeune, famille)
 - Programme TUMA (adolescents ayant des problèmes de toxicomanie et de TDAH)
 - Pharmacothérapie
 - Soutien aux équipes d'intervention
 - Approche systémique
 - Programme CPS

DEMANDE DE CONSULTATION

Pour faire une demande de consultation, contactez Madame Lyne Dubois, archiviste médicale au numéro 514 648-8461 poste 1212.

N.B. : fournir une ordonnance du Tribunal ou une demande de consultation médicale d'un pédiatre ou pédopsychiatre. De plus, le jeune doit être accompagné d'une personne significative (parent ou intervenant).

Consultation à distance (visioconsultation)

Il est possible de bénéficier des services de la Clinique Réseau jeunesse par le biais de la visioconsultation, un système télévisuel supporté par un réseau sécurisé et totalement confidentiel. Le service de visioconsultation est particulièrement utile pour les jeunes, leurs parents et les intervenants qui devraient autrement se déplacer sur de longues distances.



PROVENANCE DES DEMANDES

- Pédiatres, pédopsychiatres
- Équipe santé mentale jeunesse (*avec référence d'un médecin*)
- Professionnels des Centres jeunesse du Québec (*avec référence d'un médecin*)
- Juges des tribunaux de la jeunesse

LIEU DE L'ÉVALUATION

- Clinique Réseau jeunesse (Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel)
- Visioconsultation
- Centre jeunesse de Montréal site Cité des Prairies
- Unité interne, adolescents (Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel)